

# École Saint-Fabien



6500, av. de Renty  
Montréal (Québec) H1M 1M4  
École : (514) 596-4883  
SDG : (514) 596-4888  
Site Internet : [www.csdm.qc.ca/st-fabien](http://www.csdm.qc.ca/st-fabien)

---

## Conseil d'établissement

### École St-Fabien

Le mardi 27 mars 2018

### Ordre du jour

#### 1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement (CE) 2017-2018, du 27 mars au salon du personnel.

#### **PRÉSENCES : Membres présents à la réunion**

##### **Équipe-école**

Josie Vincent, enseignante - présente  
Manon Boisvert, enseignante – présente  
Wafia Derbal, SDG - présente  
  
Benôit Ménard SDG – présent  
Sylviane Cloutier, enseignante - absente  
Julie Sabourin, enseignante – présente  
Fabienne Groslier-Cauchy, directrice par  
intérim – présente

##### **Parents**

Mely Cung, membre – présente  
Pierre Paquette, président - présent  
Amélie Saint-Pierre, vice-présidente –  
présente  
Sinarith Heng, membre – présent  
Jn-Rony Vincent, membre – présent  
Sébastien Veillet, membre – absent  
**Représentante de la communauté**  
Julie Hornez, directrice par intérim Loisirs –  
Absente

Le quorum est atteint, l'assemblée a été ouverte à 18h35

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté par Mme Groslier-Cauchy qui est proposé par Mely Cung, appuyé de Jn-Rony Vincent.

#### **Adopté à l'unanimité**

#### 3. Tirage d'un secrétaire d'assemblée

Mme Amélie Saint-Pierre se propose pour écrire le compte-rendu de la rencontre.

#### **Adopté à l'unanimité**

4. Adoption du procès-verbal du 13 février 2018

Mme Julie Sabourin propose l'adoption du procès-verbal, appuyé de Mme. Mely Cung.

**Adopté à l'unanimité**

5. Suivis au procès-verbal du 13 février

- a. Coût STM (déjà fait courriel 1er mars 2018) : Le coût pour le transport aller/retour d'un élève est de 3,30\$.

6. Période réservée au public

- a. a. Entretien paysager (M. Vu) : Le président a reçu une demande d'un parent qui aimerait que la pelouse sur le côté de l'école soit tondue. Madame Groslier-Cauchy mentionne que, comme ce sont des sous-traitants qui effectuent ce travail et qu'il n'y a pas d'entretien paysager au contrat, il faudrait faire des démarches pour que ce volet fasse partie des priorités de l'école. Monsieur Lavoie, le commissaire, a été avisé et vérifiera le contrat avec le sous-traitant. D'autres membres proposent une implication de l'éco-quartier. À remettre à l'ordre du jour du mois de mai.

7. Sujets d'approbation

- a. Dictée commanditée Club petits déjeuners 18-19 (résolution) (document joint) : le CE devait faire une résolution pour la dictée commanditée du Club Petits déjeuners. La résolution proposée est adoptée à l'unanimité.

**Approbation de la campagne de levée de fonds – Dictée Club petits déjeuners Mars 2018**

**CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'école Saint-Fabien, le pouvoir, au nom de la commission scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;

**CONSIDÉRANT** que l'équipe des enseignants de l'école souscrit à cet objectif;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Julie Sabourin, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** la campagne de levée de fonds qui aura lieu en mars dont une copie de la présente proposition est versée en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**DE MANDATER** Madame la directrice pour faire rapport au conseil des résultats de la campagne de financement et des achats permis par les résultats de celle-ci;

**DE MANDATER** notre comité pour annoncer les objectifs de la campagne de financement de la présente année scolaire et de faire connaître les résultats de la campagne de financement de cette année et remercier les donateurs au nom de l'école.

- b. Grille-matière 2018-2019 (annexe b) acceptée le 26 février par le CPEPE. Mély Cung propose la grille-matière 2018-2019, Josie Vincent appuie. Dans cette grille, on ne retrouve pas les cours de sexualité et les contenus à orientation professionnelle

(COSP) qui seront offerts dès l'an prochain pour tous les niveaux, car ils ne font partie de la grille-matière.

- b. Horaire maternelle et primaire 2018-2019 (document joint). Pour faciliter les arrivées et départs, l'horaire du préscolaire est modifié et les maternelles passeront par la grande cour. Le primaire aura également 2 récréations. L'horaire modifié est proposé par Julie Sabourin, secondé par Jn-Rony Vincent. Amélie Saint-Pierre propose de modifier le texte de l'agenda des élèves pour que l'arrivée des élèves soit prévue à 8 h 10. Proposition appuyée par Sinarith Heng.

**Adopté à l'unanimité**

8. Sujets d'adoption

- a. Hausse du tarif service de garde (M. Ménard) : pour l'an prochain, il y aura une hausse des tarifs du Service de garde de 4,10\$ à 4,20\$ pour la période du matin pour les parents qui paient le service de garde par période de fréquentation (matin, midi ou soir). Pour la journée, le tarif demeure à 8,20 \$. Amélie Saint-Pierre propose, Wafia Derbal appuie.

**Adopté à l'unanimité**

- b. Choix du photographe scolaire 2018-2019 : Madame Groslier-Cauchy rappelle qu'il faut faire des choix rapidement. Elle propose d'identifier 3 entreprises et de les mettre en priorité d'ici le 4 avril.

9. Sujets d'information

- a. Budget – Dépôt du détail CÉ (document joint)
- b. Organisation scolaire 18-19 (Prévision de clientèle 1). En date du 27 mars 2018, en tenant compte de l'organisation scolaire 2018-2019, l'école devrait accueillir 4 groupes maternelle, 2 classes de première année, 1 classe combinée 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année, 3 classes de 2<sup>e</sup> année, 3 classes de 3<sup>e</sup> année, 3 classes de 4<sup>e</sup> année, 3 classes de 5<sup>e</sup> année et 2 classes de 6<sup>e</sup> année pour un total de 21 classes.
- c. Règles de formation des groupes 18 - 19 : « *Selon les besoins organisationnels et / ou pédagogiques, les groupes seront composés d'élèves du même niveau. Cependant, des classes à degrés multiples pourront être créées, de préférence par cycle, si l'organisation scolaire de l'école le permet. La formation des groupes d'élèves pour l'année scolaire suivante, se fait sur proposition des enseignants vers la fin du mois de mai, selon une répartition équitable des garçons et des filles, des élèves en difficulté de comportement et d'apprentissage (codes, PI, etc.) à l'intérieur de chaque groupe. Pour les classes à degrés multiples, le niveau d'autonomie de l'élève sera pris en considération. Il appartient par la suite à la direction d'ajouter les nouveaux élèves, d'équilibrer les groupes et d'attribuer à chaque titulaire un groupe d'élèves. Les classes à degré multiples seront attribuées en rotation sur deux années ou plus. La formation des classes est faite dans le respect des règles de promotion et des*

*critères de classement établis par les différents encadrements légaux (politique d'évaluation, règles de passage, normes et modalités d'évaluation) ».*

- d. **Unités modulaires** : Madame Groslier-Cauchy a reçu le chargé de projet de la CSDM hier avec la maquette pour avoir des unités modulaires pour 6 classes à l'école Saint-Fabien. On prévoit ainsi un groupe supplémentaire de 1<sup>re</sup> année. Madame Fabienne a demandé un local polyvalent pour des activités sportives (judo, aérobie, yoga, etc.) puisque nous sommes saturés au gymnase ainsi qu'un local pour les professionnels. L'installation de modulaires permettra à St-Fabien de répondre aux besoins des élèves du quartier. Les membres du CÉ réitérent leur opposition aux unités modulaires. Proposé par Amélie Saint-Pierre, appuyé par Sinarith Heng de refuser l'installation d'unités modulaires dans la cour de l'école Saint-Fabien

10. Sujets de consultation

- a. Demande d'une résolution du conseil d'établissement pour payer les coûts d'une sortie éducative pour toutes les classes de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année.

**Il est résolu de transférer du fonds 4 au fonds 9 les montants nécessaires pour couvrir les dépenses encourues pour la sortie de fin d'année de tous les élèves de l'école Saint-Fabien au camp Boute-en-train (maternelles, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>), au camp Lasalle (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, et 6<sup>e</sup>) et au camp Les Légendaires médiévaux (61).**

La résolution est proposée par Manon Boisvert et est appuyée par Josie Vincent.

**Adopté à l'unanimité**

11. Délégation

- a. Direction d'école
- b. Représentant(e) des enseignants (Manon Boisvert)
- i. Lecture d'un texte par la déléguée syndicale pour présenter les demandes des enseignants à la CSDM dans le cadre de la négociation de leur convention collective locale.
- c. OPP (Mme Tamet) :
- i. Présentation projet *Écoles enracinées Équiterre* (Mme Bergeron) : Écoles enracinées est une collecte de fonds à travers l'organisme Équiterre. C'est un projet avec les fermiers de familles. Équiterre fait des liens entre le producteur et le client. Panier bio à 30\$ dont 6 \$ sont remis à l'école. Mme Bergeron spécifie que ce projet contribue à une culture de saines habitudes alimentaires et écologiques pour les enfants. Elle mentionne également qu'il faut assurer la communication autour du projet et qu'elle se propose pour être la personne ressource au sein de l'école pour le promouvoir. Madame Groslier-Cauchy en discutera avec l'équipe-école pour mesurer la capacité de l'école à intégrer cette activité l'an prochain. On revient au prochain CÉ pour faire la résolution.
- ii. Répar-o-thon : le Répar-o-thon aura lieu le 5 avril. Les familles sont invitées à apporter des appareils électroniques qui ont besoin de réparations.
- iii. Bazar : On pense que le bazar aura des frais d'organisation de 1000 \$ à 1100 \$ (jeux gonflables, etc.) Madame Tamet fait un appel aux bénévoles intéressés à donner un coup de main. Le bazar aura lieu le 9 juin.

- d. Représentant du service de garde (M. Benoît Ménard) : inscriptions service de garde 2018-2019 : les inscriptions au service de garde 2018-2019 ont commencé avec le nouveau logiciel Mosaik. Les inscriptions sont en-dessous des attentes, mais on sait que les inscrits au dîner arrivent en dernier.
- e. Représentante de la communauté (Mme Julie Hornez) – absente
- f. Délégué du comité de parents – report à la prochaine séance
- g. Trésorerie – report à la prochaine séance
  - i. Élection d'un trésorier
- h. Président :
  - i. Suivi surpopulation scolaire : Voir point sur les unités modulaires.

Varia

Aucun

Levée de l'assemblée à 20h56.

---

Pierre Paquette  
Président du CÉ

---

Fabienne Groslier-Cauchy  
Directrice par intérim